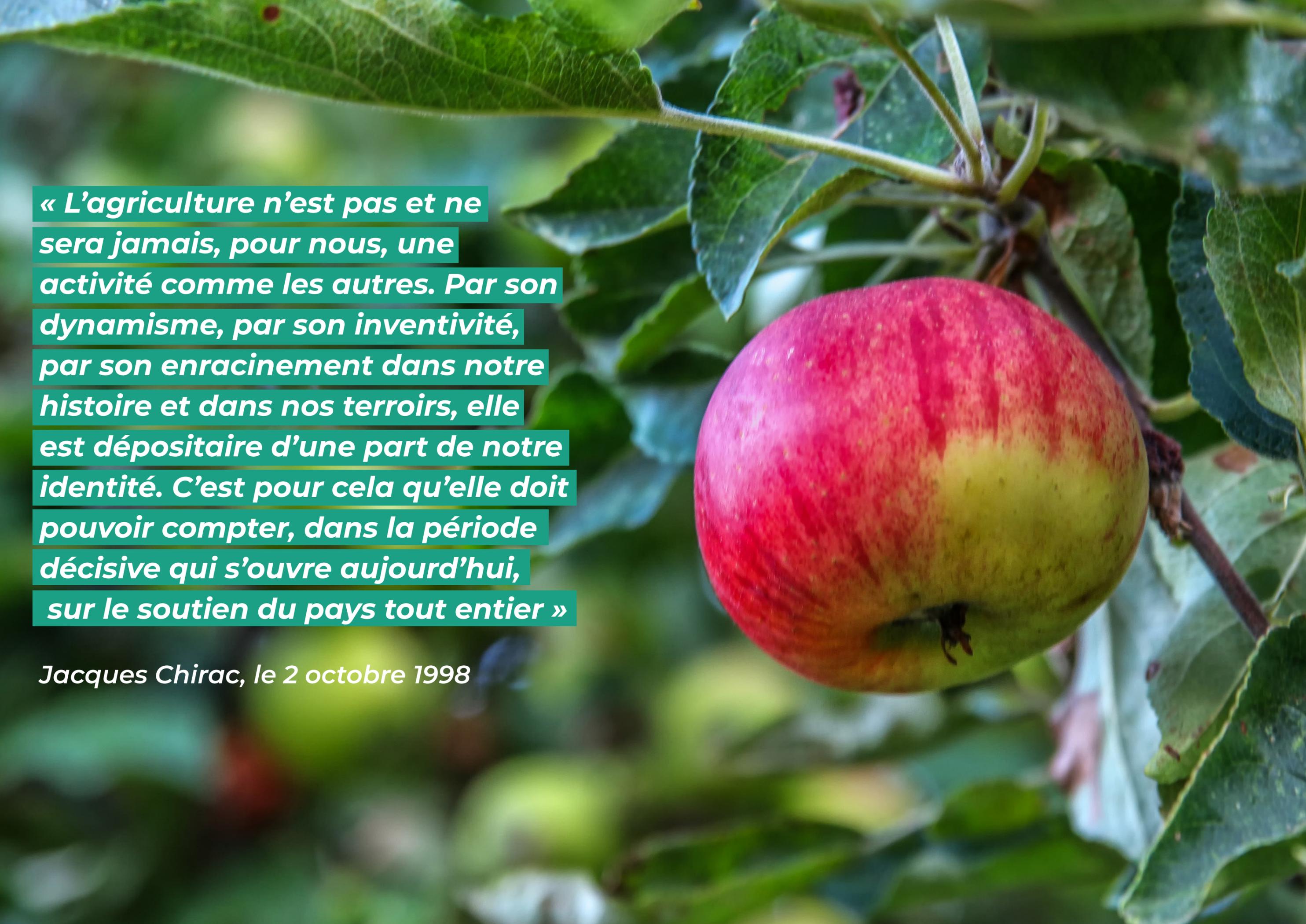


Agriculture

15 propositions pour redonner confiance aux agriculteurs

Groupe de travail Agriculture



« L'agriculture n'est pas et ne sera jamais, pour nous, une activité comme les autres. Par son dynamisme, par son inventivité, par son enracinement dans notre histoire et dans nos terroirs, elle est dépositaire d'une part de notre identité. C'est pour cela qu'elle doit pouvoir compter, dans la période décisive qui s'ouvre aujourd'hui, sur le soutien du pays tout entier »

Jacques Chirac, le 2 octobre 1998

Introduction

Notre agriculture est aujourd'hui à un carrefour. Il ne s'agit pas du premier, car depuis le lancement de la Politique agricole commune (PAC), elle a toujours su s'adapter pour répondre aux exigences élevées qui lui étaient fixées. Mais le tournant qu'elle prend aujourd'hui est d'une nature particulière, car son modèle est remis en cause.

Au lieu de permettre le développement d'exploitations agricoles prospères et compétitives, le modèle agricole actuel accélère leur disparition. À force de sacrifier le revenu des producteurs et de les accabler de charges fiscales, sociales et réglementaires de plus en plus lourdes, la France, qui a longtemps été la première puissance agricole européenne, a perdu plus de la moitié de ses exploitations au cours des vingt-cinq dernières années. En 2017, les défaillances ont encore augmenté, à contre-courant du reste des entreprises françaises.

Cette remise en cause résulte également du fait que les agriculteurs ne parviennent plus à se rémunérer à la hauteur du travail qu'ils fournissent. En 2016, leur revenu moyen s'est élevé entre 1 100 et 1 250 euros par mois, alors même que ces derniers travaillent en moyenne 54 heures par semaine et que les missions qui leur sont confiées sont de plus en plus nombreuses. **Cette situation est inacceptable** et menace la capacité de la France à renouveler ses générations agricoles.

Notre modèle agricole actuel, enfin, a perdu la confiance des citoyens et des consommateurs. Même si les produits locaux sont plébiscités, les agriculteurs sont régulièrement accusés de polluer, de ne pas produire des aliments de qualité suffisante ou encore de maltraiter leurs animaux. Ce *farm-bashing* témoigne d'une méconnaissance des réalités du monde agricole et d'une déconnexion croissante des Français avec leur ruralité. Il est néanmoins aussi le signal que la manière dont fonctionne l'agriculture européenne ne convient plus aux citoyens, et que les impératifs sanitaires et environnementaux doivent résolument figurer au premier rang du cahier des charges des producteurs.

La crise de notre modèle agricole a ainsi des répercussions en chaîne. Sur le plan économique, elle pèse sur notre balance commerciale, et touche de plein fouet un secteur qui emploie plus d'un million de personnes et constitue souvent la principale activité productive des zones rurales. Sur le plan stratégique, elle menace notre autosuffisance alimentaire alors même que celle-ci devient capitale dans un monde qui devra bientôt nourrir 9 milliards de bouches. Sur le plan sociétal, enfin, les doutes qui pèsent sur la qualité de notre alimentation et les conditions environnementales de sa production nourrissent l'anxiété générale.

On le voit, les défis sont immenses. Le nouveau modèle qu'il nous faut forger doit permettre d'y répondre, pour bâtir une agriculture compétitive, responsable et replaçant l'humain en son centre. Ce nouveau modèle n'émergera pas seul. Il nécessite une volonté politique très forte au plan national comme au plan européen.

C'est cette volonté qui manque cruellement aujourd'hui. **La loi « EGALIM » sur l'agriculture et l'alimentation qui sera bientôt votée, relève à cet égard d'une véritable mascarade et d'une trahison des espoirs que les agriculteurs avaient placés en elle.** Les objectifs fixés par le président de la République en termes de revalorisation du revenu agricole étaient ambitieux ; le projet de loi du gouvernement était déjà beaucoup plus

modeste ; la discussion parlementaire l'a finalement vidé de toute substance, de sorte qu'il ne reste plus rien. On peut affirmer sans grand risque de se tromper qu'elle ne changera strictement rien à la crise que traverse le secteur.

La crise actuelle est d'abord une crise des prix. Au-delà de l'abandon par la PAC des soutiens directs, on n'a cessé d'encourager la baisse des prix alimentaires en empêchant le regroupement des producteurs tout en acceptant l'hyper-concentration des centrales d'achat. Cette pression constante sur les prix s'accompagne de crises régulières liées à des événements climatiques ou à une surproduction dans certains secteurs, qui peuvent déstabiliser les marchés.

La crise actuelle est aussi une crise des charges. L'accumulation de charges fiscales, sociales et réglementaires dans un contexte d'ouverture des marchés à la concurrence a lourdement pénalisé la compétitivité des filières, qui ne se battent pas à armes égales contre leurs concurrents étrangers.

La crise actuelle est enfin une crise de l'investissement qui a été entravé par idéologie et par des années de marges faibles. Les professionnels estiment à plusieurs milliards d'euros le retard d'investissement des filières, qui pénalise leur productivité.

C'est dans ce contexte que Libres ! fait quinze propositions pour notre agriculture.

1. Pérenniser le budget de la Politique Agricole Commune (PAC)
2. Placer les intérêts agricoles au cœur des négociations commerciales européennes
3. Aider les agriculteurs à obtenir des prix rémunérateurs en favorisant leur regroupement et la contractualisation
4. Aider les agriculteurs à obtenir des prix rémunérateurs en favorisant leur montée en gamme
5. Adopter une politique alimentaire européenne en ligne avec nos impératifs agricoles
6. Encourager la diversification des exploitations et mieux rémunérer la multifonctionnalité de l'agriculture, notamment dans le domaine environnemental
7. Réduire l'impact des fluctuations de marché sur le revenu des agriculteurs, en développant notamment le recours aux assurances
8. Revaloriser les retraites agricoles
9. Réformer la fiscalité agricole pour l'adapter aux réalités du secteur
10. Alléger les cotisations sociales des agriculteurs
11. Mettre fin au dumping réglementaire et environnemental
12. Réduire l'impact des fluctuations de marché sur le revenu des agriculteurs, en développant notamment le recours aux assurances
13. Encourager l'installation des nouvelles générations
14. Faciliter l'installation des femmes
15. Encourager les investissements d'avenir

Il ne s'agit surtout pas d'opposer agriculture conventionnelle et biologique, circuits courts et agriculture d'exportation, exploitations familiales et grandes structures – elles ont toutes leur place – mais de faire des propositions crédibles qui permettront à la « Ferme France » de retrouver son essor économique.

Il s'agit aussi d'envoyer un message de reconnaissance, de soutien et de confiance à nos agriculteurs : Reconnaissance du travail qu'ils accomplissent pour nourrir les Français et faire vivre nos territoires ruraux ; soutien à leur activité aujourd'hui malmenée mais qui représente un potentiel de développement très fort pour le pays ; confiance dans leur capacité à relever la tête et à rebâtir la première agriculture d'Europe.

AUGMENTER LE REVENU AGRICOLE

Rétablir le revenu agricole, c'est-à-dire le chiffre d'affaires des exploitations, est la priorité numéro un et la première demande des agriculteurs qui ont besoin de prix rémunérateurs. Au-delà de la question de la pression concurrentielle, à la fois la plus importante et la plus complexe à traiter, nous prôtons une approche globale du revenu agricole. Ce dernier dépend aussi des soutiens de la PAC, de la création de nouveaux débouchés, de la valorisation de la qualité et de la mise en œuvre d'outils assurantiels permettant de faire face aux aléas économiques ou climatiques.

1^{ÈRE} PROPOSITION

Pérenniser le budget de la Politique agricole commune (PAC)

La PAC a constitué l'une des pierres angulaires de la construction européenne. A sa création en 1957, elle constituait une avancée prodigieuse qui a permis à notre agriculture de réaliser des gains de productivité considérables et de devenir massivement exportatrice. La PAC représente actuellement **39% du budget de l'Union européenne** sur la période budgétaire 2014-2020. Elle est constituée de deux piliers. **Un premier pilier** (70% du budget de la PAC) essentiellement constitué d'aides directes attribuées aux exploitations en fonction de leur nombre d'hectares ou de têtes de bétail, et **un second pilier** constitué d'aides au développement rural et cofinancé par les Etats.

Cet investissement dans l'agriculture européenne peut sembler disproportionné au regard du poids économique du secteur. Mais il n'est que le reflet des missions immenses confiées à notre agriculture : sécuriser la souveraineté alimentaire européenne, garantir aux consommateurs des prix d'achat raisonnables et une exigence sanitaire élevée, préserver la cohésion des territoires ruraux, entretenir des espaces gigantesques... **Toutes ces missions justifient le soutien public au secteur.**

Mais la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, qui était contributeur net au budget de l'Union, la concurrence d'autres politiques communautaires, et la pression de certains Etats membres de l'UE pour lesquels l'agriculture ne représente pas une priorité, **menacent les moyens financiers accordés à la PAC.** Au sein du budget pluriannuel proposé pour 2021-2027 par la Commission européenne, les financements consacrés à la PAC **subiraient une baisse considérable de 12 %.**

Cette proposition est inacceptable et doit être refusée catégoriquement. La France doit défendre une ligne simple : stabilité du budget global de la PAC, et stabilité des crédits de la PAC destinés à la France (9 milliards par an), après un effort de solidarité considérable consenti au cours des dix dernières années en direction des pays de l'Est. Le fait que le gouvernement français ait pu envisager en début d'année la réduction du budget de la PAC au profit d'autres politiques, a constitué une aberration au regard des intérêts de notre pays et une faute majeure dans le processus de négociation. La France doit peser de tout son poids afin que le budget de la PAC soit préservé, et pour que le fonctionnement de la PAC soit allégé.

2^{ÈME} PROPOSITION

Placer les intérêts agricoles au cœur des négociations commerciales européennes

L'anxiété que suscitent les négociations commerciales chez les agriculteurs est tout à fait justifiée. Car si l'export constitue un débouché essentiel pour de nombreuses filières (le vin, les céréales...), l'ouverture à la concurrence internationale peut à l'inverse s'avérer fatale pour d'autres filières plus fragiles (viande, fruits et légumes...) qui produisent à des coûts plus élevés que leurs concurrents, en raison de standards plus exigeants ou de charges plus lourdes.

Nous devons ainsi naviguer entre deux écueils tout aussi dangereux : le protectionnisme d'un côté, l'ouverture complète de l'autre. Alors que les principaux partenaires commerciaux de l'Union européenne (les Etats-Unis notamment) se sont en grande partie affranchis des règles de l'OMC et soutiennent massivement leurs agricultures, l'UE doit en finir avec sa naïveté, adopter la même politique, et placer ses intérêts agricoles au cœur des négociations commerciales.

La France doit peser à Bruxelles pour engager une nouvelle politique commerciale qui soit :

Pragmatique. Pour exporter des produits agricoles, nous devons accepter d'en importer. Mais en matière commerciale, le principe de réciprocité doit prévaloir : si nos concurrents adoptent des mesures de soutien direct à leur agriculture, il n'y a pas de raison que l'Europe ne fasse pas de même. Nos intérêts doivent à chaque instant guider les négociations et il n'est plus question de sacrifier une filière agricole au bénéfice d'autres secteurs. **Si l'agriculture constitue un secteur vital**

pour l'Europe, cela doit se refléter dans les mandats de négociation confiés à la Commission, qui doit ouvrir de nouveaux débouchés à nos producteurs. Le BREXIT doit par ailleurs être l'occasion de réviser les accords commerciaux établis entre l'UE et les pays du Commonwealth exportateurs de produits agricoles, et le cas échéant de les renégocier à la lueur du nouveau rapport de force européen.

Exigeante sur le plan environnemental. Dans cette perspective, **produire du bio-carburant à partir d'huile de palme importée alors que nous disposons en France de colza produit de manière durable est proprement scandaleux.** De même, l'engagement de Jean-Claude Juncker fin juillet d'importer davantage de soja OGM américain est un non-sens environnemental et économique. Nous proposons de protéger les marchés européens de la concurrence déloyale de pays tiers qui n'appliquent pas les mêmes normes environnementales que celles qui s'imposent à nos agriculteurs, **par l'intermédiaire de droits de douane spécifiques sur ces produits**, comme la jurisprudence de l'OMC l'autorise.

Intégrée aux autres politiques européennes. L'Europe doit cesser de traiter sa politique agricole séparément de sa politique commerciale et de sa politique d'aide au développement. Nous devons notamment aider l'Afrique à accroître son développement agricole, au travers d'une politique commerciale adaptée, et d'échanges plus nombreux entre nos industries agroalimentaires et les industries africaines.

3^{ÈME} PROPOSITION

Aider les agriculteurs à obtenir des prix rémunérateurs en favorisant leur regroupement et la contractualisation

Les agriculteurs ne parviendront pas à obtenir des prix rémunérateurs, si nous ne les aide pas à renforcer leur poids au sein des filières, face aux transformateurs et aux centrales d'achat de la grande distribution. C'était le principal objectif de la loi « EGALIM » que de casser la pression à la baisse sur les prix des produits alimentaires, en encadrant les promotions commerciales, en augmentant le seuil de revente à perte, en encourageant le regroupement des producteurs, et en renforçant la contractualisation au sein des filières, tout en inversant la logique de la formation des prix pour partir des coûts de production des agriculteurs et non plus des exigences des distributeurs.

L'objectif était louable, mais la loi « EGALIM » s'en est éloignée au fil de la discussion parlementaire. Pour des raisons techniques liées à l'élaboration des indicateurs de coûts et à leur validation par des acteurs indépendants, ces derniers pourraient être contournés, privant la « contractualisation inversée » de tout effet véritable.

Libres ! propose à l'inverse d'aller au bout la logique de la « contractualisation inversée » en rendant obligatoire la prise en compte des indicateurs de coûts dans les contrats cadres de filières, et en confiant leur élaboration en l'absence d'accord au sein des filières à l'Observatoire de formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM). Cette logique ne fonctionnera qu'à la condition que les agriculteurs continuent à se regrouper au sein d'organisations professionnelles puissantes et structurées, capables de peser dans les négociations commerciales : le mouvement est engagé mais doit être très fortement encouragé par les pouvoirs publics.

4^{ÈME} PROPOSITION

Aider les agriculteurs à obtenir des prix rémunérateurs en favorisant leur montée en gamme

Des prix rémunérateurs seront également obtenus si la production française continue sa montée en gamme, et parvient surtout à convaincre le consommateur de rémunérer cette montée en gamme !

Il convient ainsi de continuer à **communiquer autour des outils qui signalent la qualité et l'origine des produits agricoles** (AOC, AOP, IGP, Label rouge, Label agriculture biologique...), de soutenir la montée en gamme au travers des crédits du deuxième pilier de la PAC (notamment **la conversion d'exploitations en agriculture biologique qui demande de gros investissements**), de continuer à **encourager le développement de l'approvisionnement local, notamment dans le cadre des marchés publics, qui correspond tout à la fois à l'intérêt des agriculteurs, à une demande forte des consommateurs, et à un impératif environnemental.**

La notion de « circuit court » devra d'ailleurs être adaptée pour qu'elle conserve tout sa pertinence à l'heure de la numérisation. Il faudra probablement substituer à la définition actuelle (un mode de commercialisation ne faisant pas intervenir plus d'un intermédiaire) une nouvelle définition fondée sur la notion de produit local, à bas bilan carbone, sans quoi des produits acheminés par Alibaba ou Amazon de l'autre bout du monde pourraient rentrer dans la catégorie des circuits courts.

5^{ÈME} PROPOSITION

Adopter une politique alimentaire européenne en ligne avec nos impératifs agricoles

Il n'y a pas à ce jour de politique alimentaire européenne, mais une multitude de politiques cloisonnées : politique agricole bien sûr, mais aussi politique commerciale (qui détermine la qualité et la quantité des produits alimentaires autorisés à l'importation), politique de santé publique (quatre des sept plus grands facteurs de risque de décès prématuré sont liés à l'alimentation : l'hypertension, le cholestérol, le poids, la consommation insuffisante de fruits et de légumes), politique de protection de l'environnement, etc. Nous pensons que l'UE ne peut plus faire l'économie d'une politique alimentaire intégrée, qui garantira simultanément un meilleur niveau de qualité aux consommateurs, et des débouchés accrus pour la production européenne dont la montée en gamme est encouragée.

Libres ! propose en particulier de **développer une politique d'aide alimentaire européenne sur le modèle du *Farm Bill* américain**, pour offrir des débouchés aux agriculteurs européens tout en favorisant l'accès des ménages les plus modestes à une alimentation de qualité. Cette politique mise en œuvre aux Etats-Unis dans le cadre du *Farm Bill* s'est traduite outre-Atlantique par un soutien massif, de l'ordre de 100 milliards de dollars par an, à l'agriculture américaine sous couvert de favoriser l'achat de produits alimentaires de base. Nous proposons d'adopter progressivement la même démarche pragmatique, qui permet de diminuer l'impact des crises de surproduction tout en contournant l'interdiction des interventions directes sur les marchés, en redéployant les crédits existant déjà en la matière.

6^{ÈME} PROPOSITION

Encourager la diversification des exploitations et mieux rémunérer la multifonctionnalité de l'agriculture, notamment dans le domaine environnemental

L'agriculture possède un rôle majeur dans la préservation de l'environnement, l'entretien de vastes territoires et le dynamisme économique des zones rurales. Ce rôle doit être à la fois mieux reconnu et mieux rémunéré.

Libres ! propose ainsi d'établir un système de bonus pour la répartition des crédits de la PAC, visant à favoriser les Etats les plus vertueux au plan écologique (qui pourront se voir attribuer des aides supplémentaires, mises en réserve en début de période budgétaire) et limiter le dumping environnemental de certaines agricultures européennes.

La diversification des exploitations, dans la production d'énergie (**au premier chef dans la production d'énergie renouvelable au travers de la méthanisation, de la production d'énergie solaire ou du développement de fermes d'éoliennes**), mais aussi dans la **production de matériaux agrosourcés** en direction du BTP ou de l'industrie, devra également être encouragée.

7^{ÈME} PROPOSITION

Réduire l'impact des fluctuations de marché sur le revenu des agriculteurs, en développant notamment le recours aux assurances

Les agriculteurs sont exposés à des fluctuations de prix particulièrement importantes, qu'il s'agisse de leurs prix de vente ou de leurs prix d'achat (intrants, matériels...). Cette volatilité a augmenté en parallèle de l'ouverture des marchés à la concurrence : entre 2004 et 2016, elle a été de 87% pour les céréales et de 400% pour les légumes !

Couvrir ce risque de volatilité est crucial car il constitue une épée de Damoclès pour les exploitations, décourage l'installation des jeunes (quel salarié accepterait de voir d'une année à l'autre son revenu diminuer de 90 % ?) et constitue un frein majeur aux

investissements de long terme. Il n'y a pas en la matière de formule magique : au-delà de **la diversification des exploitations qui peut constituer une solution**, il s'agit de déployer une palette d'outils pour réduire les fluctuations de marché.

Libres ! propose ainsi **d'encourager le développement du stockage privé au travers du soutien aux investissements dans ce domaine** : pouvoir stocker ses céréales, sa viande, ses légumes, pour les vendre quand les conditions de marché sont les plus favorables, constitue un instrument de maîtrise du revenu.

Au niveau européen, nous proposons la mise en place d'un **observatoire européen indépendant des volumes et des prix en vue d'anticiper les risques de surproduction ou d'effondrement des prix**. L'Europe doit également se doter d'une **réglementation encadrant l'intervention financière sur les marchés à terme des produits agricoles**, en vue de prévenir la volatilité des cours. Nous proposons enfin de créer des réserves de crise par filière agricole, dotées et administrées par les pouvoirs publics et la profession, pour passer d'une logique de guichet à une logique de co-responsabilité. Dotées de mises initiales et de dotations annuelles, elles auraient le statut de fonds public-privé. Leur activation serait beaucoup plus rapide que les dispositifs actuels, dont la lourdeur est contre-productive : coûteuse, elle intervient trop tard pour être efficace, comme cela a pu être constaté sur le marché laitier en 2016.

Libres ! propose enfin de simplifier et d'encourager le recours aux mécanismes d'assurance contre les pertes financières dues aux événements climatiques. Le taux de souscription aux dispositifs existants dans le cadre de la PAC est trop bas, notamment parce que le remboursement des assurances intervient lorsque les pertes dépassent 30 %, seuil particulièrement élevé. Nous proposons de ramener ce seuil à 20 % et d'encadrer plus strictement les coûts d'intermédiation.

Libres ! propose enfin d'augmenter le plafond des aides de minimis agricoles : ces aides aux entreprises autorisées par l'Union européenne (avances de trésorerie, certains allègements de charges ou crédits d'impôts) peuvent atteindre 200 000 euros par période de trois ans pour les PME ... mais sont plafonnées à 15 000 euros pour les entreprises agricoles. Rien ne justifie un tel écart.

8^{ÈME} PROPOSITION

Revaloriser les retraites agricoles

Le seuil de pauvreté en France s'élève à 1000 euros environ. Le minimum vieillesse octroyé aux personnes n'ayant jamais cotisé, s'élève à 800 euros environ. **Et pourtant, la moyenne des retraites agricoles d'un chef d'exploitation ayant réalisé une carrière complète est de 730 euros, inférieur de 30 % au seuil de pauvreté !** Cette situation est proprement scandaleuse. Tout aussi scandaleux **est le refus du gouvernement au printemps 2018 de revaloriser les retraites agricoles**.

Le régime d'assurance vieillesse des exploitants agricoles n'a cessé de s'étendre au fil des réformes successives, avec la reconnaissance d'un statut de conjoint collaborateur en 1999, la création d'un régime de retraite complémentaire obligatoire en 2002 et son extension à

l'ensemble des non-salariés agricoles en 2011. Il s'accompagne néanmoins depuis sa fondation de difficultés structurelles liées notamment à la faiblesse des revenus agricoles. Cette situation est particulièrement alarmante dans les Outre-mer.

Libres ! demande que la revalorisation des pensions à hauteur de 85 % du SMIC pour une carrière complète soit mise en œuvre immédiatement. Cette mesure qui coûte environ 350 millions d'euros par an, serait financée par la solidarité nationale dans le cadre d'une réforme d'ensemble de notre système de retraite. Rappelons que l'augmentation d'un an de l'âge légal de départ en retraite pour l'ensemble de la population active, rapporterait à elle seule près de dix milliards d'euros chaque année.

REDUIRE LES CHARGES FISCALES, SOCIALES ET REGLEMENTAIRES QUI PENALISENT LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS

Le poids démesuré des charges fiscales, sociales et réglementaires étouffe nos agriculteurs et mine la compétitivité des exploitations. Ce fléau touche évidemment toute l'économie française, mais le secteur agricole composé d'entreprises de petite taille, fortement exposées à la concurrence internationale et qui réalisent des marges faibles, en souffre plus que les autres secteurs.

Il ne s'agit pas de prôner une agriculture complètement déréglementée (les normes protègent, aussi, nos standards européens et français), mais d'**engager un véritable plan de compétitivité** qui donne aux entreprises agricoles les moyens de produire, d'embaucher, d'investir et d'innover.

Il est d'ailleurs très surprenant que ce sujet crucial de l'allègement des charges qui pèsent sur les entreprises agricoles, ait été complètement écarté de la loi « EGALIM ».

Il s'agit d'un levier efficace, qui ne relève que du gouvernement, mais qui a un coût budgétaire qui implique qu'on réduise résolument les dépenses de l'Etat.

9ÈME PROPOSITION

Réformer la fiscalité agricole pour l'adapter aux réalités du secteur

Le régime fiscal des agriculteurs n'est pas du tout adapté à la volatilité du revenu agricole : les agriculteurs sont imposés sur les revenus d'une année, de sorte qu'ils paient des impôts élevés les années fastes plutôt que de se constituer une épargne de précaution, et que les trésoreries sont trop faibles pour faire face aux crises.

Libres ! propose d'adapter la fiscalité agricole au caractère cyclique du secteur, en permettant aux agriculteurs de lisser leur revenu, et donc leurs impôts, sur une période de trois à cinq ans. Il s'agirait d'un dispositif simple (qui se substituerait aux mécanismes existants), à la main de l'agriculteur permettant de mettre en réserve une part du revenu les années fastes, pour les débloquer lorsque leur situation financière se dégrade. Les revenus mis en réserve seraient exonérés d'impôt l'année de leur réalisation et ne seraient taxés qu'au moment du débloqué, en les réintégrant au revenu agricole de l'année en cours.

10ÈME PROPOSITION

Alléger les cotisations sociales des agriculteurs

Après des années d'attentisme, des mesures significatives ont été prises dans l'urgence en 2015 et 2016, réduisant de 10 points les cotisations payées par les agriculteurs non-salariés. Ces mesures qui ont réduit leur taux de cotisation de 45% en moyenne à 35% ont un coût élevé, de l'ordre de 700 M€ par an.

Mais pour compenser le différentiel de compétitivité dont continuent à souffrir nos exploitations par rapport à leurs concurrentes européennes, il faut aller plus loin. **Libres ! propose une nouvelle baisse des cotisations Mutualité Sociale Agricole (MSA) de 5 points, pour un coût annuel de l'ordre de 350 M€,** qui devra être financée par des économies sur les dépenses publiques.

11^{ÈME} PROPOSITION**Mettre fin au dumping réglementaire et environnemental**

Les marchés sont ouverts, mais les règles ne sont pas les mêmes. Le dumping fiscal et social qui touche tous les secteurs économiques, se double d'un redoutable dumping réglementaire et environnemental qui pénalise fortement nos producteurs. **Il est urgent d'harmoniser les normes de production agricole dans l'UE en en faisant l'une de nos priorités à Bruxelles, et en encourageant la Commission à faire respecter strictement les normes européennes par tous les Etats membres, en particulier en matière environnementale.** Les appellations « agriculture biologique » correspondent en particulier à des degrés d'exigence très variables d'un pays à l'autre. Nos agriculteurs, qui sont en pointe dans ce domaine, ont tout à gagner d'une harmonisation par le haut.

Libres ! propose également de mieux faire respecter les standards sanitaires et environnementaux qui pèsent sur les produits d'importation en systématisant les contrôles aux frontières. Confiés aux Etats membres, les produits circulent ensuite librement au sein de l'UE. Or, par manque de moyens, la réalisation des contrôles aux frontières est extrêmement lacunaire. **Il est très probable que de nombreux produits agricoles et alimentaires d'origine extra-européenne ne respectent pas nos standards, ce qui constitue à la fois une distorsion de concurrence et une menace pour la santé des populations.**

12^{ÈME} PROPOSITION**Alléger le fardeau administratif des exploitations**

La multiplication des textes et des contrôles, qui se sont accrus à mesure que les objectifs assignés à l'agriculture européenne augmentaient, pénalisent nos agriculteurs et bureaucratisent la PAC. Les mises aux normes environnementales et sanitaires suscitent de lourds investissements, sans aucune perspective de retour pour les agriculteurs. Elles accélèrent la disparition des petits producteurs qui n'ont pas la capacité de financement nécessaire, uniformisent les modes de production, et fragilisent la santé financière de l'ensemble des filières.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il n'y a pas de formule magique. Tous les moratoires ont échoué, et les promesses du gouvernement de mettre un terme à la surtransposition des normes européennes, se sont fracassées sur l'affaire du glyphosate. **Libres ! propose un ensemble de bonnes pratiques visant à enrayer ce phénomène.** En premier lieu, nous proposons de **pérenniser et de renforcer le rôle du Comité de rénovation des normes en agriculture** (Corena), chargé de simplifier les normes agricoles existantes et de revoir la méthode d'élaboration des normes nouvelles. Nous

proposons également de conditionner l'introduction de toute nouvelle norme nationale à la réalisation d'une étude d'impact par le Corena. **La simplification doit également concerner la MSA**, à qui il doit être demandé de simplifier significativement la déclaration des revenus, en vue de réduire le temps que consacrent les agriculteurs à ces formalités.

La France doit également agir dans le cadre de la nouvelle PAC 2020, pour en simplifier considérablement le fonctionnement (critères et modalités de versement, modalités de contrôle, etc.), en demandant à la Commission d'en faire un chantier prioritaire.

Nous devons enfin cesser de nous imposer des contraintes plus sévères que nos voisins européens. **Libres ! propose qu'un état des lieux de l'application des directives agricoles au sein de l'UE soit dressé**, afin qu'elles soient toutes mises en œuvre avec la même rigueur par les Etats membres. Nous demandons également qu'un audit soit engagé pour recenser l'ensemble des règles sur-transposées qui pénalisent les agriculteurs.

Dans toutes les filières, il s'agit enfin de **simplifier les déclarations préalables, commissions d'enquêtes et contrôles que l'administration française ajoute aux règles communautaires, et de relever tous les seuils** qui paralysent le développement des exploitations.



REDONNER CONFIANCE AUX AGRICULTEURS DANS LEUR AVENIR

Les agriculteurs doivent retrouver confiance en leur avenir. Si l'Europe veut conserver une agriculture de pointe capable de produire en qualité et en quantité, une agriculture humaine qui maillera les territoires, et une agriculture compétitive capable d'exporter sur les marchés internationaux, elle doit se battre. Deux combats seront déterminants à cet égard : notre capacité à relancer l'installation de nouvelles générations d'agriculteurs alors que beaucoup se découragent, et notre capacité à investir massivement dans la modernisation et la montée en gamme du secteur.

13^{ÈME} PROPOSITION

Encourager l'installation des nouvelles générations

L'agriculture est l'un des secteurs économiques qui a perdu le plus d'actifs au cours des dernières années, et qui continuera à en perdre en raison du vieillissement des chefs d'exploitation, dont la moyenne d'âge dans l'UE atteint 57 ans. Ce vieillissement s'accompagne d'un ralentissement des installations. Malgré la noblesse de ce beau métier d'agriculteur, beaucoup de jeunes renoncent en raison des difficultés économiques du secteur, des contraintes personnelles liées à ce métier, en particulier dans l'élevage, et du sentiment de stigmatisation qui pèse sur toute la profession.

Pourtant, il n'y aura pas d'agriculture sans agriculteurs. Pour **favoriser la transmission des exploitations**, les régions pourraient développer un portage transitoire du capital foncier lors de l'installation, à travers une mobilisation de fonds d'investissements dédiés. Libres ! soutient également le **développement d'instruments financiers de soutien au fonds de roulement des jeunes agriculteurs**, qui sont souvent confrontés à d'importantes difficultés pour lever des capitaux durant la phase de démarrage.

14^{ÈME} PROPOSITION

Faciliter l'installation des femmes

Un quart seulement des chefs d'exploitation sont des femmes. Elles participent pourtant souvent de manière déterminante à la gestion des exploitations et à leur diversification, mais beaucoup d'entre elles n'ont pas de statut réel, ont un accès limité à la propriété des exploitations, ou travaillent sans être déclarées. **Elles font beaucoup, pourtant nous les voyons peu.** Leur contribution à l'activité agricole contraste avec leur faible participation aux processus de décision, due à leur sous-représentation dans les coopératives agricoles ou les syndicats professionnels.

Libres ! propose notamment de communiquer beaucoup plus largement et d'élargir les dispositifs d'aide au remplacement, dans le cadre d'absences liées à une formation, un engagement professionnel ou à un congé maternité. De fait, de nombreux dispositifs d'aide sont disponibles mais peu connus des publics cibles et en particulier des femmes exploitantes.

Nous proposons également de veiller à ce que les agricultrices puissent disposer d'une offre de services d'accueil des jeunes enfants. Les femmes agricultrices prennent majoritairement en charge les enfants et les personnes âgées et dépendantes. Leur offrir des solutions de garde à un prix abordable est une condition nécessaire à leur développement personnel en tant qu'exploitantes agricoles et à leur prise de responsabilités dans les instances professionnelles.

15^{ÈME} PROPOSITION

Encourager les investissements d'avenir

La faiblesse et la volatilité du revenu agricole ne favorisent pas les choix d'investissements pourtant indispensables pour accroître la compétitivité du secteur et lui donner un avenir. Un retard d'investissement très important s'est creusé au sein du secteur, aboutissant à un ralentissement des gains de productivité et à une perte de valeur considérable pour les agriculteurs.

Au-delà de l'allègement des charges fiscales, sociales et réglementaires qui doit permettre de dégager de nouvelles marges pour investir, Libres ! propose d'accroître fortement **les projets d'investissement de modernisation, innovants et respectant l'environnement.**

En particulier, les agriculteurs européens prennent aujourd'hui le virage digital. Drones, GPS, agriculture connectée se développent. La robotique, le croisement et le traitement des données pour la prise de décision en matière agronomique, se diffusent. **La sélection variétale,** le développement des méthodes biologiques de lutte contre les bio-agresseurs accroissent la performance des exploitations tout en limitant les impacts négatifs sur l'environnement. **Ces outils sont autant d'opportunités d'accroître la performance économique et environnementale de notre agriculture.**

Libres ! soutient naturellement le plan d'investissement envisagé dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation. Mais pour que ce dernier ne se réduise pas à un nouvel emballage de dispositifs existants, il s'agit de mobiliser effectivement les crédits du deuxième pilier de la PAC, le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, et la garantie de la Banque Publique d'investissement. Il s'agit également d'**accompagner les exploitations agricoles** mais aussi l'ensemble des industries agro-alimentaires dont la compétitivité est également cruciale **dans la mobilisation des fonds européens** de recherche et d'innovation.

Nos efforts d'innovation doivent en particulier se concentrer dans la recherche agronomique, pour accélérer la commercialisation de nouveaux intrants capables de se substituer aux produits polluants, et de pesticides capables de se substituer aux produits toxiques ou suspectés de l'être. Sauf à ruiner définitivement la compétitivité de notre agriculture, **l'interdiction du glyphosate ne pourra pas être mise en œuvre sans la commercialisation d'un produit de substitution.** Pour que cet engagement ne demeure pas lettre morte, Libres ! demande au ministère de l'agriculture d'accroître les efforts financiers en la matière, et de communiquer régulièrement sur le sujet.

Nous proposons d'**étendre le système d'aide à la conversion mis en place pour l'agriculture biologique à d'autres systèmes de transition importants pour l'économie agricole et la société,** telles l'agroécologie ou l'agroforesterie. Cette aide à la transition compensera de manière transitoire les pertes de revenu liées à l'introduction de nouvelles pratiques.

Nous proposons également de faciliter l'accès des exploitations agricoles aux énergies renouvelables, et en particulier à la méthanisation, qui contribue à la diversification des revenus, à l'autonomie en matière énergétique et azotée, ainsi qu'à la durabilité de l'activité agricole. **Libres ! propose de lancer un vaste plan méthanisation,** visant à lever les freins qui ralentissent son déploiement : une fiscalité inadaptée, des coûts d'investissement encore élevés, notamment pour les installations de petite taille, l'accès aux financements publics et privés qui reste délicat, et des procédures administratives beaucoup trop pesantes¹.

Il faudra enfin envisager **la création d'un régime spécifique de l'installation agricole.** Le régime ICPE qui soumet les gros investissements à un régime d'autorisation très lourd (un élevage au-delà d'un certain nombre d'animaux par exemple), a été créé pour les industriels. Ses exigences ne correspondent pas aux spécificités agricoles, car elles allongent et renchérissent considérablement tous les projets majeurs. Il devra être remplacé par un régime spécifique nettement plus souple et relevant du ministère de l'agriculture.

¹ Les installations de petite taille sont soumises à un régime simple de déclaration en préfecture, les installations de taille intermédiaire à un régime d'enregistrement, et les projets les plus importants à un régime d'autorisation extrêmement lourd (étude d'impact, enquête publique ...). Or, compte-tenu des gains d'échelle, la rentabilité des projets dépend assez largement de leur taille.

LES CAHIERS Libres!

Agriculture

**15 propositions pour redonner
confiance aux agriculteurs**

.....
Directeur de la publication : Maël de Calan